



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2026

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, sur le budget, tenue le **26 janvier 2026**, à 19 h 30, à la Mairie située au 21 rue Principale à Saint-Esprit, sous la présidence de monsieur Germain Majeau, maire.

À laquelle sont présents :

- Rachel Grégoire, conseillère district # 1
- Alain Robert, conseiller district # 2
- André Renaud, conseiller district # 3
- Myriam Derome, conseillère district # 4
- Dominique Majeau, conseiller district # 5
- Maxime Villemaire, conseiller district # 6

Monsieur Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.



## OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant constaté, le président monsieur Germain Majeau, maire, déclare la présente séance ouverte.

À moins d'une mention spécifique contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

## CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2026-01-021

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE CONSTATER** l'avis de convocation requis par le Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).



## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

### CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2028
3. Adoption des « Prévisions budgétaires - Activités financières de fonctionnement 2026 »
4. Avis de motion et dépôt du Projet de Règlement 754-2026 concernant le budget et la taxation de l'exercice fiscal 2026
5. PÉRIODE DE QUESTIONS

### LEVÉE DE LA SÉANCE

**Considérant** que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

2026-01-022

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance comme présenté.

**ADOPTÉE.**





# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2026

## 2. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2028

**Considérant** que l'article 953.1 du *Code Municipal du Québec* prévoit que le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, ou, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, le 31 janvier de l'année suivante, adopter un programme triennal d'immobilisations;

**Considérant** qu'il s'agit d'un document de planification et d'intentions.

2026-01-023

IL EST **PROPOSÉ PAR** : Maxime Villemaire  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADOPTER** le programme triennal d'immobilisations pour les années **2026, 2027 et 2028** tel que présenté.

**ADOPTÉE.**



## 3. Adoption des « Prévisions budgétaires - Activités financières de fonctionnement 2026 »

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Esprit pourvoit à des dépenses au cours de l'année 2026, et que pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus déterminés non fonciers, il est requis de prélever, sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, une somme suffisante pour équilibrer le budget.

2026-01-024

IL EST **PROPOSÉ PAR** : Alain Robert  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADOPTER** les *Prévisions budgétaires - Activités financières de fonctionnement 2026* pour l'année 2026 telles que présentées.

Prévisions budgétaires		
Activités financières de fonctionnement 2026		
	BUDGET 2026	BUDGET 2025
REVENUS	(0.5690\$/100\$ éval. - catégorie immeubles résiduels)	(0.5935 \$/100\$ éval. - catégorie immeubles résiduels)
Taxes générales	3 768 616 \$	3 605 351 \$
Taxes de secteur	72 475 \$	65 048 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	689 934 \$	627 321 \$
Paiements tenant lieu de taxes	32 700 \$	36 350 \$
Transferts	322 191 \$	324 647 \$
Autres revenus	364 865 \$	377 508 \$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 250 781 \$</b>	<b>5 036 225 \$</b>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	1 251 341 \$	1 195 134 \$
Sécurité publique	939 042 \$	812 381 \$
Transport	1 027 489 \$	1 014 784 \$
Eau potable	270 925 \$	252 975 \$
Eau usée	248 988 \$	223 567 \$
Hygiène (GMR)	220 115 \$	191 643 \$
Santé et bien-être	6 000 \$	6 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	231 532 \$	226 895 \$
Loisirs et culture	492 206 \$	471 010 \$
Frais de financement	303 716 \$	312 356 \$



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2026

Amortissement	906 235 \$	733 290 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 897 589 \$</b>	<b>5 440 035 \$</b>
<b>CONCILIATION</b>		
<b>Financement</b>		
Amortissement	(906 235) \$	(733 290) \$
Financement	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	476 772 \$	424 438 \$
<b>Affectations</b>		
Activités d'investissement	14 000 \$	49 100 \$
Affectations	(231 345) \$	(144 058) \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>(646 808) \$</b>	<b>(403 810) \$</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>5 250 781 \$</b>	<b>5 036 225 \$</b>
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	0 \$	- \$

ADOPTÉE.

~~~~~

4. **Avis de motion et dépôt du Projet de Règlement 754-2026 concernant le budget et la taxation de l'exercice fiscal 2026**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Dominique Majeau, conseiller, à l'effet que le *Règlement 754-2026 concernant le budget et la taxation de l'exercice fiscal 2026* sera adopté lors d'une séance ultérieure et qu'il a pour objet l'imposition des taxes et du taux d'intérêt pour l'année financière 2026.

Une copie du Projet de règlement 754-2026 a été remise à tous les élus (article 148 du *Code municipal du Québec*) avant la présente séance. Aussi, un dépôt est fait séance tenante, comme il en est prévu à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

De plus, une copie du projet de règlement est mise à la disposition du public dès le début de la séance dans un cartable prévu à cet effet.

~~~~~

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est consacrée aux questions des personnes présentes dans l'assemblée.

~~~~~

Je soussigné, en ma qualité de greffier-trésorier, déclare qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessus autorisées par le conseil.

Simon Franche,  
Directeur général et greffier-trésorier

~~~~~

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 37, l'ordre du jour est épuisé.



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2026

2026-01-025

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Maxime Villemaire  
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE CLORE** et lever la présente séance.

**ADOPTÉE.**



---

*Germain Majeau*  
Maire et  
Président d'assemblée

---

*Simon Franche*  
Directeur général et  
greffier-trésorier

*Je, Germain Majeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

*Germain Majeau,*  
Maire et Président d'assemblée